



TROPHÉE DE LA CHÂTAIGNE BMX

LAVILLEDIEU



DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2023

- Entrée gratuite
- Début des courses 10H30
- Buvette et restauration
- Marrons chaud



✉ Inscription par mail : inscription@bmxriders07.com

📍 CHEMIN DE LA CHANCE ZI LES PERSEDES 07110 LAVILLEDIEU



Le Trophée de la châtaigne est régi par le règlement du Trophée des Trophées Drôme Ardèche 2023.

HORAIRES

9 h 00 – 10 h 15	essais avec grille
10 h 30	Début de la compétition (manches 1, 2, 3, 4)
13 h 00	Pause repas
14 h 00	Finale (A B C)
15 h 30	remise des récompenses

ENGAGEMENTS

Les engagements sont de :

10 € pour les benjamins et moins

13 € pour les minimes et plus

Les courses sont ouvertes à tous les pilotes licenciés FFC.

Les inscriptions se feront par les clubs, via l'espace club / Engagement Web : avant le jeudi 2 novembre à 20h. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Deux courses sont mises en ligne :

1/ Trophée 26/07 - Trophée de la châtaigne – LAVILLEDIEU – 20
pouces

2/ Trophée 26/07 - Trophée de la châtaigne – LAVILLEDIEU – 24
pouces

Les pilotes ne peuvent s'inscrire qu'à une seule course.

Le paiement s'effectuera sur place par chèque à l'ordre du BMX Riders 07 ou par virement (voir le RIB en annexe). Pas de paiement individuel.

Toute absence sera signalée par mail au club organisateur avant le matin de la course.

Aucune inscription ne sera acceptée le jour de la course.

Tous les clubs engagés (hormis le club organisateur) doivent fournir au moins une personne capable d'officier (arbitre ou bénévole). A partir de 15 pilotes inscrits, le club devra fournir deux personnes. Le nom des personnes sera envoyé au club organisateur : contact@bmxriders07.fr

REGLEMENT TECHNIQUE

Le règlement 2023 « Trophée des Trophées Drôme Ardèche BMX » ainsi que le règlement national en cours seront les règlements de référence.

La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et dans la bonne catégorie. Ils devront signaler les erreurs avant 9 H 45. Aucune réclamation sur les inscriptions ne sera acceptée passé ce délai.

Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.

DEROULEMENT DES COURSES

Pour les 4 manches, les catégories seront regroupées s'il y a moins de 4 pilotes inscrits.

Lors des finales, les catégories regroupées seront séparées. Chaque pilote recevra une récompense pour le classement de sa catégorie.

Lors des 4 manches, les couloirs seront attribués par tirage au sort. Lors de la finale, les pilotes seront appelés en fonction de leur classement et ils choisiront leur couloir. Les finales se dérouleront par catégorie : Finale D, puis Finale C, ..., puis Finale A .

RECOMPENSES

Une récompense sera distribuée par le club organisateur à tous les pilotes.

Les 8 premiers de chaque catégorie qui seront appelés sur le podium. Les autres recevront une médaille à l'arrivée.

Les féminines auront un classement séparé pour la remise des récompenses et seront récompensées dans leur catégorie « féminines ».

Les filles (roulant avec les garçons) qui participeront à la finale seront récompensées dans le cadre de cette finale ainsi que dans leur catégorie «féminines ».

CLASSEMENTS

Le club organisateur aura à charge de diffuser les résultats de son trophée au comité régional par mail : resultats.auraffc@gmail.com ainsi qu'aux commissions BMX D/A. Ces dernières diffuseront également ces résultats aux clubs ayant participé.

Un classement provisoire après chaque trophée sera également établi par la personne responsable.

Si la dernière course venait à être annulée, les récompenses seront distribuées lors du championnat Drôme Ardèche de l'année suivante.

LES CATEGORIES

(Voir tableau en annexe)

La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et ce, dans la bonne catégorie.

Les pilotes courront avec les catégories 2023. Pour les 4 manches, les catégories seront regroupées s'il y a moins de 4 pilotes inscrits. Lors des finales, seules les catégories regroupées seront séparées.

Si les filles sont moins de 4 inscrites elles rouleront obligatoirement avec les garçons sauf pour les catégories Minimales/Cadettes et 17 ans et plus.

Les catégories Cruiser 17/29 et 30/39 feront toutes leurs manches et leurs finales ensemble, mais il y aura un classement séparé. Chaque pilote recevra une récompense pour le classement de sa catégorie.

ARBITRAGE

Chaque club doit fournir un arbitre OBLIGATOIREMENT (2 arbitres à partir de 15 engagés).

Chaque club enverra sa liste d'arbitres à Sylvette Bouvat-Boissin à la clôture des inscriptions. Rappel : le staff arbitral doit être en possession d'une licence FFC.

ACCES

Lavilledieu est situé entre Montélimar(30km) et Aubenas(10km)

⇒ En venant du nord :

Sortie de l'autoroute à Montélimar nord

Prendre direction d'aubenas, 1km à la sortie de Lavilledieu la piste se trouve sur votre gauche en bord de RN 102

⇒ En venant du sud :

Sortie de l'autoroute à Montélimar sud. Prendre direction Aubenas,

LES SECOURS

Une équipe de la croix rouge sera présente de 9 h 00 à 16 h 00.

BUVETTE – RESTAURATION

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition.

CONTACT CLUB ORGANISATEUR

Président : Damien Bouchier / 06 62 39 48 52

Secrétaire : Ribes Arnaud / 07 81 58 13 38

Mail club contact@bmxriders07.com

ANNEXE

CATEGORIES 2023**5ème Trophée de la
chataigne**

U7 – 6 ans et moins Nés 2017 ou 2018	Garçons	Filles
U9 – 7 ans Nés en 2016	Garçons	Filles
U9 – 8 ans Nés en 2015	Garçons	Filles
U11 – 9 ans Nés en 2014	Garçons	Filles
U11 – 10 ans Nés en 2013	Garçons	Filles
U113 – 11 ans Nés en 2012	Garçons	Filles
U13 – 12 ans Nés en 2011	Garçons	Filles
U15 – 13 / 14 ans Nés en 2009 ou 2010	Garçons	Filles
U17 – 15 / 16 ans Nées entre 2007 et 2008	Garçons	
Femme 17 ans et plus Nées en 2004 et avant		Femmes
Homme 17 ans et plus Nés en 2005 et avant	Hommes	
Cruiser U15 / U17 Nés entre 2007 et 2010	Garçons + Filles	
Cruiser 17/39 ans Nés entre 1984 et 2006	Hommes	Femmes
Cruiser 40 et plus Nés en 1983 et avant	Hommes	



CREDIT AGRICOLE
SUD RHONE ALPES

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
IBAN

	Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib
RIB FRANCE	13906	00001	85009673518	37

	International Bank Account Number	Bank Identification Code (BIC)
IBAN ETRANGER	FR76 1390 6000 0185 0096 7351 837	AGRIFRPP839

Domiciliation
AUBENAS VILLE (00001)
Tél : 08 10 00 00 32

Nom et adresse du titulaire
ASSOC. BMX RIDERS 07

LE VILLAGE
07170 LAVILLEDIEU